

Réf: Dossier N° 022336

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIEUDONNE TRANSPORT SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO COCOTERAIE, Lot 1357,
Ilot 130

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIEUDONNE TRANSPORT SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport
- Vente de pièces détachées
- Commerce général
- Import/Export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO COCOTERAIE, Lot 1357,
Ilot 130

Dirigeant(s) : M AREMU ATANDA CHERIF ADEBAYOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05330 du 17/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26076/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

